



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

n°08 : Conseil d'Administration (CA) du 25 avril 2014

On a craint de ne pas y arriver, mais le CA s'est réuni presque au complet !

Liste des membres du CA en PJ.

Le doyen d'âge du CA, M. Meyer, représentant des Villes Moyennes, a présidé le début de séance. Après un tour de table de présentation des membres titulaires, mais aussi des suppléants, les Organisations Syndicales ont fait leurs déclarations liminaires (voir celle de la CFDT en fin de document)

Élection du Président du CA : un seul candidat, M. Pierre JARLIER Sénateur-Maire de ST FLOUR (Cantal), représentant de l'AMF (Association des Maires de France). Pour en savoir plus : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Jarlier

Rappel : en 2013, lors de la préfiguration, l'administration voulait un PDG (Président Directeur Général) à la tête du Cerema. La CFDT y était opposée et demandait de dissocier les postes de DG et de Président du CA. Lors du vote en Comité Technique Ministériel, cet amendement CFDT avait alors reçu l'appui, non seulement des autres syndicats, mais aussi du Cabinet, obligeant l'administration à faire machine arrière.

En outre, pour mieux affirmer le rôle multi-collectivités du Cerema, la **Cfdt** souhaitait que ce soit un élu qui préside le CA. Elle a donc pris part au vote et s'est prononcée POUR l'élection du représentant des collectivités à la présidence du Conseil d'Administration du Cerema.

Élection du Vice-Président du CA : le vice-président ne peut pas être un représentant des collectivités, vu que le président l'est. Une seule candidate s'est présentée, Mme Christine BOUCHET, représentant du ministre chargé des transports. Elle est chef du service de l'administration générale et de la stratégie (SAGS) de la DGITM. La **Cfdt** a également voté POUR cette candidature.

POINTS PRÉSENTÉS POUR INFORMATION

Exposés par Bernard Larroutou (DG du Cerema)

- Présentation du Cerema et du démarrage de l'établissement
- Programme d'activité 2014
- Budget initial 2014
- Élaboration du premier projet stratégique du Cerema

Concernant la STRATÉGIE, M.Meyer (AMF) a fait part de son souhait d'avoir les mêmes représentants au Conseil Stratégique qu'au Conseil d'Administration, pour une certaine cohérence. Le DG, Bernard Larroutou, a émis la possibilité de réunir à l'automne les deux instances ! La **Cfdt** a toujours revendiqué de participer au Conseil Stratégique et pas seulement au CA.

Rappel : en 2013, en Comité Technique Ministériel, la CFDT avait déposé un amendement pour que des représentants du personnel puissent siéger au Conseil Stratégique. L'UNSA nous avait soutenus, tandis que l'administration et les autres syndicats s'y étaient opposés. Dommage pour cette occasion perdue...

Les représentants des collectivités ont accueilli avec satisfaction les documents sur le programme d'activité et l'élaboration du projet stratégique. Ils ont fait quelques commentaires et suggestions d'amélioration à apporter sur ces documents.

Convention avec l'IFSTTAR : le DG précise qu'elle est complexe et donc toujours en cours d'élaboration...

Concernant le BUDGET, voir notre déclaration préliminaire. **Quelques chiffres : budget de 255 M€**

- dont 88.1 % de dotation de l'État (dite SCSP = subvention pour charge de service public)
- dépenses : 79,8 % en personnel, 16,6 % en fonctionnement et 3,5 % en investissement.

POINTS SOUMIS À DÉLIBÉRATION (votés à l'unanimité)

- **Convention-cadre Cerema-CSTB**
- **Délégations de pouvoir au directeur général**
- **Durée d'amortissement des biens immobilisés**

Dates des prochains CA : 11 juillet 2014 ; 03 octobre 2014 ; 5 décembre 2014

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Déclaration CFDT préalable au CA du Cerema le 25 avril 2014

Mesdames ,Messieurs,

La CFDT souhaite tout d'abord exprimer sa satisfaction du fait que le CA soit enfin réuni. Très récemment en effet, nous avons appris que les premiers membres nommés du CA étaient les représentants du personnel. Si cette nouvelle était une bonne chose en soi, elle n'était pas rassurante pour autant !

De plus nous voulons rappeler également notre satisfaction concernant l'aboutissement d'une revendication de la CFDT datant d'une dizaine d'années sur la constitution d'« **Un Réseau scientifique et technique multi-collectivités** ». C'est le cas aujourd'hui comme en témoigne la présence des représentants des Collectivités autour de cette table.

Nous souhaitons vous dire combien notre attention a porté sur la composition et le fonctionnement du CA . Nous avons insisté en particulier pour que le CA soit présidé non pas par un Président directeur général, mais plutôt par un Président élu par le CA distinct du DG de l'établissement ; ce qui donne ainsi la possibilité, qui nous est chère, d'élire un représentant des collectivités locales pour la présidence.

Rappelons aussi notre insistance tout au long de la période de préfiguration de l'établissement, pour que les collectivités locales prennent part à sa construction, ce qui s'est fait beaucoup trop tardivement à notre avis à l'occasion d'une seule réunion en fin de parcours en décembre 2013.

Dans ce préambule, nous voulons aussi dénoncer le fait que malgré notre insistance la loi Cerema et son décret d'application ne prévoit pas la participation des représentants du personnel au comité stratégique. Nous le regrettons vivement car, c'est pour nous un moment privilégié pour débattre avec les collectivités locales sur des sujets de fond en rapport avec notre activité, comme les entretiens du Cerema « Territoires et ville » qui auront lieu les 3 et 4 février 2015.

Concernant la programmation, force est de constater qu'elle s'est faite pour l'instant uniquement avec les Directions d'administration centrale, c'est-à-dire l'État et pas les Collectivités territoriales.

Cette programmation certes est présentée dans la continuité de l'année 2013, mais nous regrettons qu'elle ne rende pas compte toutefois des bilans des

onze services, illustrés par quelques produits emblématiques. Cela aurait eu l'avantage d'une part, de rendre plus concret les choses et de valoriser le travail accompli antérieurement des agents, d'autre part. Il en ressort l'impression qu'il est fait table rase de ce qui existait avant. Il nous semble qu'on réinvente sans s'appuyer sur l'existant alors que certaines méthodes de travail pourraient être poursuivies en particulier la co-production avec les collectivités.

Qu'il s'agisse d'instances de fonctionnement du Cerema ou de groupes de travail sur la programmation comme sur la stratégie, les agents réclament leur contribution au changement à la condition qu'on les associe à la réflexion et à la concertation. L'information et la communication est importante mais pas suffisante.

Une certaine souplesse notamment dans les instances du Cerema serait souhaitable, par exemple la présence des titulaires et des suppléants pour assurer un meilleur suivi des dossiers.

Concernant le budget, pour la CFDT, il appelle les remarques suivantes :

- l'absence de dotation d'amortissement dans le budget prévisionnel du Cerema, ne permettra pas d'assurer l'entretien des équipements et des bâtiments ainsi que leur renouvellement et de fait d'assurer les missions dans de bonnes conditions ;
- l'absence de fonds de roulement, si les subventions du ministère ne sont pas débloquées et si les rentrées de tiers ne sont pas à la hauteur, risque de mettre en péril l'équilibre financier de l'établissement ;
- les crédits de fonctionnement alloués pour 2014 ne semblent pas à la hauteur pour une année complète, ce qui sera dommageable pour assurer les rentrées de tiers en fin d'année.

Après quatre mois de fonctionnement, il est encore difficile de faire un état des lieux. Comme dans toute création de nouvel établissement, nous sommes conscients des difficultés rencontrées pour cette mise en place. Toutefois, les agents dans cette période de changement ont besoin qu'on leur mette à disposition des outils performants très rapidement, par exemple pour suivre leur activité, la gestion de leurs frais de déplacements,... dans de bonnes conditions de travail et dans la plus grande sérénité.

Nous vous remercions de votre attention.